

SALARIÉS DES TRÈS PETITES ENTREPRISES ET DU PARTICULIER
EMPLOYEUR : VOTEZ DU 22 MARS AU 4 AVRIL 2021 !

VOYEZ GRAND
VOTEZ CFTC



NOUS SOMMES SYNDICALISTES ET CONSTRUCTIFS | WWW.CFTC.FR

3 QUESTIONS À... 2 CANDIDATES CFTC DANS VOTRE RÉGION !



Monya Rodriguez
Assistante maternelle

Vous êtes salariée d'une TPE, quelles particularités ?

Dans une TPE, il n'y a pas souvent de représentant de syndicat et c'est encore pire chez les assistants maternels du particulier employeur. Les employeurs sont les parents qui confient leurs enfants, les salariés sont de fait très isolés.

Pourquoi irez-vous voter aux élections TPE en 2021 ?

Parce que les élections TPE nous donnent la possibilité de choisir l'organisation syndicale qui, selon nous, doit représenter notre secteur professionnel sur le plan national et régional. Pour moi, cette organisation syndicale, c'est la CFTC !

Vous avez choisi la CFTC, pourquoi ?

Parce que la CFTC a négocié notre convention collective, elle connaît donc bien notre profession, et pour elle il n'y a pas de petits métiers. Elle nous accompagne tout au long de notre vie professionnelle avec des outils et des référents expérimentés.



ELLES S'ENGAGENT POUR VOUS DÉFENDRE !



Magali Delarche

Assistante Export

Vous êtes salariée d'une TPE, quelles particularités ?

Dans une TPE, les salariés agissent en petits collectifs et produisent en « proximité » avec le chef d'entreprise. Le dialogue social est direct. La proximité avec le chef d'entreprise permet d'aborder certains sujets facilement, et évite certains blocages. Ce fonctionnement peut être très positif comme négatif.

Pourquoi irez-vous voter aux élections TPE en 2021 ?

C'est une élection qui n'est malheureusement pas assez valorisée. Elle a pourtant une très grande importance pour les salariés, puisqu'elle est à l'origine des désignations des conseillers prud'homaux qui sont en charge des litiges entre employeurs et salariés.

Vous avez choisi la CFTC, pourquoi ?

J'ai choisi la CFTC pour mettre en avant ses idées et ses valeurs, qui me correspondent. Je me suis également tournée vers la CFTC pour l'importance qu'elle donne à la dignité humaine. J'ai trouvé auprès de ses représentants une oreille pour m'écouter, des gens formés qui sont là pour vous aider et vous soutenir.

En devenant adhérent, celui-ci a l'assurance d'être informé, bien défendu, et la possibilité d'être formé.





LA CFTC EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

LE RÔLE DE LA CFTC DANS LES CPRI (COMMISSION PARITAIRE RÉGIONALE INTERPROFESSIONNELLE)

Créés par la Loi « Rebsamen » au 1^{er} juillet 2017, les CPRI visent à représenter les salariés et les employeurs des très petites entreprises relevant des branches qui n'ont pas mis en place de commissions conventionnelles équivalentes, et qui ne sont donc pas couvertes par une commission régionale négociée par voie d'accord.

Les missions de ces instances de concertation au niveau des régions sont multiples :

- Donner aux salariés et aux employeurs toutes informations ou tous conseils utiles sur les dispositions légales ou conventionnelles qui leur sont applicables ;
- Apporter des informations, débattre et rendre tout avis utile sur les questions spécifiques aux entreprises de moins de onze salariés et à leurs salariés, notamment en matière d'emploi, de formation, de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, de conditions de travail, de santé au travail, d'égalité professionnelle, de travail à temps partiel et de mixité des emplois ;
- Faciliter la résolution de conflits individuels ou collectifs n'ayant pas donné lieu à la saisine d'une juridiction ;
- Faire des propositions en matière d'activités sociales et culturelles.

LA CFTC, C'EST PRÈS DE CHEZ VOUS, FORCÉMENT !

election-tpe-2021@cftcbourgognefranchecomte.org

UD CFTC de l'Yonne
Tél. : 03 86 51 04 06

UD CFTC de Côte d'Or
Tél. : 09 75 62 59 91

UD CFTC de Haute Saône
Tél. : 03 84 76 07 16



UD CFTC du
Territoire de Belfort
Tél. : 03 84 21 54 63

UD CFTC de la Nièvre
Tél. : 03 86 21 57 10

UD CFTC du Jura
Tél. : 03 84 24 46 49

UD CFTC du Doubs
Tél. : 03 81 82 20 03